

Faits saillants du plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2022-2028

CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mont-Blanc, le 14 mars 2022 — La MRC des Laurentides tiendra des consultations publiques concernant le projet de PGMR adopté en septembre 2021. Les représentants de tous les secteurs seront invités à donner leurs commentaires.

D'un commun accord, les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle ont adopté un processus de concertation pour l'élaboration et l'adoption d'un projet de PGMR conjoint en collaboration avec la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) ainsi que la Ville de Rivière-Rouge.

Vous êtes invités à émettre votre opinion

Les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides organisent quatre consultations publiques visant à présenter le projet de PGMR conjoint 2022-2028 aux différents groupes d'intérêts sur le territoire, incluant la population. Pour la MRC des Laurentides, les consultations auront lieu :

- **Le mercredi 27 avril 2022, 19 h 00 à la Place Lagny, Sainte-Agathe-des-Monts**
- **Le mardi 24 mai 2022, 19 h 00 à l'hôtel de ville, Mont-Tremblant**

Le projet de PGMR conjoint 2022-2028 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides ainsi que le sommaire peuvent être consultés au : www.traindeviedurable.com. Il est possible de transmettre vos commentaires, recommandations ou questions avant, pendant ou après les consultations (dans les deux semaines suivant l'assemblée), sur place ou à l'adresse suivante : ridr6@bellnet.ca.

Des statistiques qui font réfléchir!

Sur l'ensemble du territoire des deux MRC, qui couvrent une superficie de 18 978 km², il s'est généré au total plus de 163 200 tonnes de matières résiduelles en 2019. De ce total, plus de 60 600 tonnes ont été éliminées dans les lieux d'enfouissement et plus de 102 600 tonnes ont été mises en valeur, soit par la collecte des matières recyclables, la collecte des matières organiques, les écocentres, les dépôts volontaires ou le système de consigne.

Qu'est-ce qu'un PGMR?

Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint dresse un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, détermine les orientations et les objectifs poursuivis par les MRC et identifie les moyens et les actions à mettre en œuvre pour y arriver. Il permet de planifier les services, les installations, les diverses collectes, les programmes ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières servant à gérer les matières résiduelles produites par tous les secteurs sur un terrain donné. Il vise autant le résidentiel que les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) ainsi que la construction, rénovation et démolition (CRD).

Source et information

Roxanne Mailhot, Spécialiste en gestion des matières résiduelles,
MRC des Laurentides
(819) 425-5555 / 326-0666 poste 1045
rmailhot@mrclaurentides.qc.ca